

## Compte rendu de la commission cantine n° 2 2016/2017

Lundi 24 avril 2017 – 14h30

### Présents :

- Au titre de la direction : Marie-Christine CÉLAURE (suppléant Marie-Hélène DESPIN-HIRLIMAN), Luc ARNAUD, Stéphane POLLACK
- Au titre des élèves et personnels : Cassandre ROBBE-SAULE, Jeanne BOYET, Estève BOSC PERREUX, Sandrine JUILLARD, Carole SCHMITT, Emmanuelle GIOT
- Au titre des parents d'élèves : Nicole CHAHOUNKA, Delphine BOUR
- Au titre du prestataire cantine : Louise HATTINGH (responsable de site)

En l'absence de Mme DESPIN-HIRLIMAN, empêchée, la réunion est présidée par Mme CÉLAURE, qui souhaite la bienvenue aux participants et rappelle les principales observations formulées lors de la dernière réunion. Mme CÉLAURE propose ensuite d'examiner ce qui a été fait depuis, ce qu'il reste à faire, et de recueillir les remarques nouvelles.

La parole est d'abord donnée aux élèves, qui notent une amélioration de la qualité et de la préparation de la viande servie. Si certains élèves trouvent les mets végétariens peu diversifiés, d'autres considèrent en revanche qu'ils sont plus appétissants. Cette appréciation est également soulignée par les représentants des parents, de même que le meilleur retour des enfants sur l'amélioration des repas servis depuis le début de l'année.

Mme HATTINGH rappelle l'impossibilité de proposer quotidiennement un plat végétarien aux élèves non préalablement déclarés comme tels. Elle précise aussi que le menu végétarien n'est pas une obligation pour les enfants musulmans, la viande servie étant exclusivement halal. Mme HATTINGH propose de réaliser, une fois par trimestre, un repas entièrement végétarien pour tous les élèves. Cette proposition recueille l'assentiment de la commission.

Mme GIOT rappelle quant à elle la possibilité offerte aux élèves de se resservir s'ils le souhaitent, qu'ils soient ou non végétariens.

Les élèves représentants du primaire regrettent que les menus spéciaux soient proposés principalement le vendredi, ne permettant pas à la plupart des élèves de l'école primaire d'en bénéficier. Ils soulignent également que les élèves de l'école primaire qui déjeunent le vendredi se sentent perdus car ils sont peu nombreux au regard des élèves du secondaire. Une solution va être recherchée pour améliorer l'encadrement de ces élèves pendant le temps du déjeuner.

Certains parents ont exprimé au cours de l'année le souhait de permettre à leur enfant de déjeuner avec leur propre lunch box. Mme GIOT rappelle que cela n'est possible qu'en cas de préconisation pour raison médicale.

Il est souligné des rations parfois trop importantes dans les lunch boxes, particulièrement pour les élèves qui restent à la garderie. Plusieurs intervenants rappellent qu'il est de la responsabilité des parents de veiller à l'équilibre alimentaire des collations mises dans les lunchs boxes.

Les élèves soulignent le décalage parfois observé entre le menu annoncé et les mets servis. Mme HATINGH explique que les menus, s'ils sont prévisionnels et ont vocation à être suivis, dépendent toutefois des arrivages, et peuvent être parfois modifiés. En règle générale, les plats annoncés sont servis sinon le jour, du moins la semaine prévue.

Mme SCHMITT souligne l'attente trop longue que connaissent les élèves du secondaire, liée à l'organisation générale des emplois du temps, et propose de faire déjeuner les élèves de 6ème avec les CM2. Mme SCHMITT suggère par ailleurs de prévoir un créneau de deux heures pour le déjeuner pour la prochaine année scolaire (11h30 - 13h30) contre 1h30 aujourd'hui. Mme CÉLAURE répond que la proposition sera examinée lors de l'élaboration des emplois du temps et sera rendue effective si les différentes contraintes le permettent.

Il est également signalé que la bâche située à l'entrée du bâtiment est dégradée et protège mal en cas d'intempérie. M. ARNAUD en prend bonne note pour un remplacement.

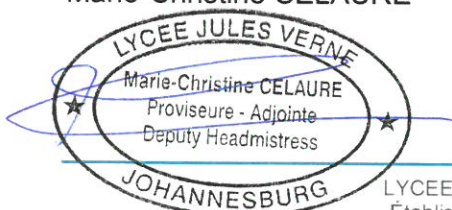
Des problèmes de discipline sont mentionnés par les élèves, de la part de certains élèves du 1<sup>er</sup> degré. M. POLLACK constate parfois un certain désordre au moment de la dépose des plateaux, et rappelle que les règles de respect doivent être observées à la cantine de la même manière que dans l'établissement. M. POLLACK et Mme HATTINGH proposent qu'une signalétique soit apposée sur le mur, de manière à rappeler les règles élémentaires qui s'imposent à la cantine : ne pas crier, courir ou pousser, ranger son plateau...

M. POLLACK rappelle l'invitation faite aux parents à venir déjeuner à la cantine à une date qui leur conviendra, après information préalable de la direction.

La séance est levée à 15h15.

La Présidente,

Marie-Christine CÉLAURE



Le secrétaire de séance

Luc ARNAUD

